



MAIRIE DE JOUY-SUR-MORIN

11 place du Bouloi 77320 Jouy-sur-Morin
Tél. : 01 64 04 07 07 – Fax : 01 64 20 32 94
mairie@jouy-sur-morin.fr
http://www.jouy-sur-morin.fr

DEPARTEMENT DE
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE PROVINS

Lundi, mercredi, vendredi :
8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 00
Mardi, jeudi : 8 h 30 – 12 h 00
Samedi : 10 h 00 – 12 h 00

Transport scolaire – Année scolaire 2019/2020

Carte Imagine R



Les collégiens ou lycéens se rendant dans leur établissement scolaire doivent se munir d'un titre de transport, la carte Imagine R, pour utiliser les lignes régulières des transporteurs.

Le coût de cette carte est fixé à 350 € par enfant pour l'année scolaire 2019/2020.

Toutefois, le Département de Seine-et-Marne a décidé de subventionner cette carte à hauteur de 250 € pour les collégiens. Le montant restant à la charge des familles, après aide départementale, s'élève donc à 100 € TTC. Aucune subvention n'est allouée pour les lycéens par le Conseil Départemental.

Conscient que les frais à la charge des familles dont les élèves fréquentent un lycée restent élevés, le Conseil Municipal, réuni le 25 juin 2019, a évoqué ce point et a décidé d'attribuer **une participation communale de 20 € en faveur des lycéens.**

Aussi, pour les familles de lycéens souhaitant bénéficier de cette aide communale, **il est impératif que les dossiers de première inscription ou de renouvellement de cette carte soient enregistrés par les Autocars DARCHE-GROS**, quelques soient les lignes utilisées, cette société étant gestionnaire de la carte Imagine R pour les soins de la commune de Jouy-sur-Morin.

Autocars DARCHE-GROS

24 boulevard de la Marne – Zone industrielle – 77120 COULOMMIERS

01.64.04.15.22

Attention, aucun dossier dématérialisé ou retourné à la société IMAGINE R au moyen de l'enveloppe T ne pourra bénéficier de cette réduction de 20 €.

A Jouy-sur-Morin, le 26 juin 2019

Le Maire,
Luc NEIRYNCK

